

Hermanville-sur-Mer

# L'école remporte le 1<sup>er</sup> prix des écoles fleuries

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 22 novembre 2017

334 mots



*Les élèves de l'école primaire d'Hermanville-sur-Mer. - Crédit Ouest-France*

Le concours des écoles fleuries est organisé par l'union départementale des délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN) et l'association départementale de l'office central de la coopération à l'école (OCCE), avec le soutien du ministère. **« Ce concours est destiné à valoriser les activités de fleurissement et de jardinage, à condition qu'elles soient réalisées essentiellement par les élèves »**, explique Nicolas Devere, directeur de l'école primaire. La classe de CE1 dirigée par Sophie Prieur avait obtenu le prix du jardin, ainsi que le prix national des jeunes jardiniers, en 2015.

Ces mêmes élèves, en CE2 à la rentrée scolaire 2016, ont obtenu le 1<sup>er</sup> prix national, une distinction qui leur a été remise en mars, à Paris. **« Ces élèves sont, depuis la rentrée, en CM1. Ce concours est devenu une affaire d'école et non d'une seule classe »**, se réjouit Sophie Prieur.

Lundi, la municipalité avec le maire, Jacques Lelandais ; Joël Chauvin, président des DDEN du Calvados ; Nathalie Foucambert, animatrice pédagogique de l'OCCE ; les enseignants et les élèves, ont planté un noyer, offert par la mairie, dans le parc municipal, pour marquer ce 1<sup>er</sup> prix national.

**« La mairie nous a beaucoup aidés dans cette affaire, en mettant à notre disposition une dizaine de jardinières à hauteur d'enfant sur le patio entre l'école maternelle et**

**élémentaire. Tomates cerises, aromatiques, légumes, fruits, fleurs de printemps ont été plantés par les élèves »,** détaille Sophie Prieur.

Prochaine étape, le prix d'honneur ou le prix d'excellence en 2017. **« C'est ce que nous espérons »**, a conclu l'institutrice.